



COMPTES ANNUELS ET ANNEXE AUX COMPTES DU
31 DECEMBRE 2024

Comptes certifiés le :

15 mai 2025

Signé par :

Isabelle Combarel

29906FE1795B4EB...

ARKEA CAPITAL
Société par actions simplifiée
1, Rue Louis Lichou
29480 Le Relecq Kerhuon
420 761 512 RCS BREST

ARKEA CAPITAL

COMPTES SOCIAUX DU 31 DECEMBRE 2024

BILAN ACTIF (en milliers d'euros)

Rubriques	Brut	Amortissements et dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE (I)	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-
Concession, brevets, licences et droits similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	80	-	80	-
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Total immobilisations incorporelles	80	-	80	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	191	22	169	185
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Matériel de bureau, informatique et mobilier	11	8	4	5
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	-	-	-	-
Total immobilisations corporelles	203	30	173	190
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Autres participations	436	225	211	213
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	994	328	666	1 542
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	Note 2 23	-	23	92
Total immobilisations financières	1 453	553	900	1 847
ACTIF IMMOBILISE (II)	Note 1 1 736	583	1 153	2 038
STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières	-	-	-	-
Stocks d'en-cours de production de biens	-	-	-	-
Stocks d'en-cours de production de services	-	-	-	-
Stocks de marchandises	-	-	-	-
Total stocks et en-cours	-	-	-	-
AVANCES, ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	48	-	48	18
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	688	-	688	11 596
Autres créances	216	0	216	1 091
Capital souscrit - appelé, non versé	-	-	-	-
Total créances	Notes 2 & 3 905	-	905	12 687
DISPONIBILITES ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	23 242	-	23 242	7 935
Charges constatées d'avance	Note 2 101	-	101	63
Total disponibilités et divers	23 343	-	23 343	7 998
ACTIF CIRCULANT (III)	24 295	-	24 295	20 703
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)	-	-	-	-
Prime de remboursement des emprunts (V)	-	-	-	-
Ecarts de conversion actif (VI)	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	26 032	583	25 448	22 741

ARKEA CAPITAL

COMPTES SOCIAUX DU 31 DECEMBRE 2024

BILAN PASSIF (en milliers d'euros)

Rubriques		31/12/2024	31/12/2023
SITUATION NETTE			
Capital (dont versé 700 K€)	Note 5	700	700
Primes d'émission, de fusion, d'apport		-	-
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence		-	-
Réserve légale		70	70
Réserves statutaires ou contractuelles		200	200
Réserves réglementées		-	-
Autres réserves		-	-
Report à nouveau		9 302	7 771
Résultat de l'exercice		8 300	7 653
Total situation nette	Note 4	18 572	16 394
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		-	-
PROVISIONS REGLEMENTEES		-	-
CAPITAUX PROPRES (I)		18 572	16 394
Provisions pour risques		-	-
Provisions pour charges		259	294
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (I bis)	Note 6	259	294
DETTES FINANCIERES			
Emprunts Obligataires convertibles		-	-
Autres emprunts obligataires		-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-
Total dettes financières		-	-
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		-	-
DETTES DIVERSES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		604	265
Dettes fiscales et sociales		5 353	5 788
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-
Autres dettes		660	0
Total dettes diverses	Notes 2 & 3	6 618	6 053
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-	-
DETTES (II)		6 618	6 053
Ecart de conversion passif (III)		-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)		25 448	22 741

ARKEA CAPITAL

COMPTES SOCIAUX DU 31 DECEMBRE 2024

COMPTE DE RESULTAT 1ère partie (en milliers d'euros)

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises	-	-
Production vendue de biens	125	-
Production vendue de services	Note 7 26 854	27 100
Chiffre d'affaires net	26 979	27 100
Production stockée	-	-
Production immobilisée	42	-
Subventions d'exploitation	-	-
Reprises sur provisions (et amortissement), transferts de charges	57	-
Autres produits	116	35
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	27 194	27 135
CHARGES EXTERNES		
Achats de marchandises (et droits de douane)	-	-
Variation de stock de marchandises	-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	-	-
Autres achats et charges externes	Notes 8 & 9 6 405	8 866
Total charges externes	6 406	8 866
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	954	833
CHARGES DE PERSONNEL		
Salaires et traitements	5 663	5 658
Charges sociales	2 629	2 318
Total charges de personnel	Note 10 8 292	7 976
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	Note 1 16	8
Dotations aux dépréciations sur immobilisations	-	-
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant	Note 6 22	141
Total dotations d'exploitation	39	149
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	280	207
CHARGES D'EXPLOITATION (II)	15 970	18 031
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	11 224	9 104

ARKEA CAPITAL

COMPTES SOCIAUX DU 31 DECEMBRE 2024

COMPTE DE RESULTAT 2ème partie (en milliers d'euros)

Rubriques		31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		11 224	9 104
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participation		-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		53	79
Autres intérêts et produits assimilés		-	-
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		307	2
Différences positives de change		-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		-	871
Total produits financiers (V)	Note 11	360	951
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		598	237
Intérêts et charges assimilées		-	-
Différences négatives de change		-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		5	-
Total charges financières (VI)	Note 11	604	237
RESULTAT FINANCIER (V-VI)		- 243	715
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)		10 981	9 819
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital		-	-
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		-	-
Total produits exceptionnels (VII)		-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		-	5
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		-	-
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		1	-
Total charges exceptionnelles (VIII)		1	5
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	Note 12	- 1	- 5
Participation des salariés aux fruits de l'expansion (IX)		93	82
Impôts sur les bénéfices (X)	Notes 13 & 14	2 587	2 079
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		27 554	28 087
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		19 254	20 434
BENEFICE OU PERTE		8 300	7 653

ARKEA CAPITAL

1, Rue Louis Lichou
29480 Le Relecq Kerhuon

ANNEXE AUX COMPTES DU 31 DECEMBRE 2024

Arkéa Capital est une société par actions simplifiée à conseil de surveillance et directoire qui a pour objet d'assurer pour le compte de tiers, sous la forme d'une société de gestion de portefeuille régie par les dispositions de l'article L532-9 du Code monétaire et financier, la gestion de portefeuilles collectifs et, plus généralement, la gestion de toutes valeurs mobilières et avances en compte courant, et à cet effet, en effectuant le placement ou l'investissement sous forme collective.

1. FAITS MARQUANTS

Néant

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1. Principes généraux

Les comptes sociaux d'Arkéa Capital sont établis conformément aux principes comptables généralement admis et résultant du Plan Comptable Général rénové par le Règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) complété par l'ANC 2016-07, l'ANC 2018-01, l'ANC 2018-07 et l'ANC 2020-09.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice, n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2.2. Les immobilisations corporelles et incorporelles (hors fonds de commerce)

Les immobilisations figurent au coût historique, diminué des amortissements cumulés. Les amortissements sont pratiqués sur le mode linéaire. Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles sont affectées au résultat d'exploitation.

Conformément au règlement ANC 2014-03 relatif aux règles d'amortissement et de dépréciation des actifs, les principaux composants des constructions sont isolés en comptabilité et amortis sur leurs durées d'utilisation respectives. Les composants et durées d'amortissements suivants ont été retenus :

TABLEAU DUREE D'AMORTISSEMENT	
Agencements	15 ans
Matériel de bureau	4 à 5 ans
Matériel d'exploitation	3 à 8 ans
Mobilier de bureau	10 ans

Au cours de l'exercice 2024, la société Arkéa Capital a procédé à une analyse des durées d'amortissement des agencements afin de s'assurer de leur adéquation avec les durées d'utilisation réelles.

Cette analyse a engendré les modifications sur le plan d'amortissement pour ce poste, celles-ci sont applicables à compter du 1er janvier 2024.

En application du règlement ANC 2014-03 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, les frais d'acquisition des immobilisations sont incorporés à la valeur d'entrée au bilan de ces immobilisations.

Lorsqu'il existe des indices de perte de valeur, un test de dépréciation visant à comparer la valeur comptable du bien et sa valeur actuelle est effectué. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat, dans la rubrique "dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles". En particulier, le mali généré par une opération de fusion ou assimilée subit une dépréciation lorsque la valeur actuelle d'un actif sous-jacent auquel une quote part du mali a été affectée devient inférieure à la valeur comptable de l'actif précité, majorée de la quote-part du mali affecté.

2.3. Titres de participation et parts dans les entreprises liées

Les titres de participation et parts dans les entreprises liées sont constitués d'actions et de valeurs assimilées dont la possession durable est estimée utile au développement de l'entreprise et qui permettent d'exercer une influence notable sur la société émettrice ou d'en assurer le contrôle. Cette influence est présumée pour un pourcentage de contrôle supérieur ou égal à 10 %.

Les titres de participation et parts dans les entreprises liées sont comptabilisés à la date de leur acquisition et pour leur prix d'acquisition, frais exclus. Ils sont ensuite comptabilisés à la valeur la plus basse entre la valeur d'acquisition et la valeur d'utilité.

L'estimation de la valeur d'utilité, pour chaque titre, s'appuie sur des méthodes d'évaluation fondée soit sur des approches de marché (multiples, benchmarks sectoriels, ...), des approches par les résultats (actualisation des flux futurs, DCF - Discounted Cash-Flows, DDM - Dividend Discount Model, ...) ou des approches par les coûts (actif net réévalué), permettant ainsi d'apprécier les perspectives de rentabilité. Pour les titres cotés sur un marché actif, la valeur d'utilité est considérée égale au cours de Bourse moyen observé sur le dernier mois.

Les moins-values latentes résultant de la différence entre la valeur comptable et la valeur d'utilité, calculées par lignes de titres, font l'objet d'une dotation pour dépréciation sans compensation avec les plus-values latentes constatées. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

2.4. Autres titres immobilisés

- Définition

Il s'agit des titres, autres que les titres de participation, que l'entreprise a l'intention de conserver durablement. Ils sont représentatifs de parts de capital ou de placements à long terme, tels que des obligations par exemple.

- Nature des titres

Il s'agit principalement de parts détenues dans les fonds d'investissements alternatifs gérés par Arkéa Capital

- Coût d'acquisition

Le coût d'acquisition est constitué du prix d'achat et de tous les coûts directement attribuables.

- Valeur d'inventaire

Elle est estimée à la valeur liquidative à la clôture de l'exercice, c'est-à-dire à la valeur probable de négociation.

- Valeur d'arrêté et dépréciations

Les parts dans les FIA sont évaluées titre par titre et leur valeur d'arrêté correspond à la valeur la plus basse entre leur coût d'acquisition et leur valeur d'utilité. Les moins-values latentes font l'objet de dépréciations sans compensation avec les plus-values latentes.

- Cession

Les plus ou moins-values nettes réalisées sur les cessions ou les distributions sont enregistrées en produits ou en charges financiers.

2.5. Créances et dettes d'exploitation

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

2.6. Charges à payer / Produits à recevoir

A la clôture de l'exercice, les factures à recevoir sont rattachées aux comptes «Dettes diverses» et les factures à établir aux comptes «Créances clients et comptes rattachés».

2.7. Provisions pour risques et charges

Les provisions autres que celles relatives aux engagements en matière de retraite, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

2.8. Engagements en matière de retraite

Arkéa Capital applique la recommandation n°2013-02 de l'autorité des normes comptables du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

Les régimes de retraite peuvent être des régimes à cotisation définie ou des régimes à prestation définie. Les régimes à cotisation définie ne comportent aucun engagement de la société sur le niveau de prestation fournie. Les cotisations versées constituent une charge de l'exercice, enregistrée dans la rubrique « frais de personnels ». Les régimes à prestation définie désignent des régimes pour lesquels la société s'est engagée à assurer un montant ou un niveau de prestation. Cet engagement constitue un risque à moyen ou long terme. Les engagements en matière de retraite qui ne relèvent pas des régimes à cotisation définie sont intégralement provisionnés dans la rubrique du bilan « provisions ». Les indemnités de fin de carrière et les médailles du travail sont également enregistrées à ce même poste.

3. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'euros)**Note 1. Actif Immobilisé – Valeurs brutes**

	31/12/2023	Acquisitions ou transferts	Cessions ou corrections	31/12/2024
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	-			-
Frais de recherche et de développement	-			-
Concessions, brevets, licences et droits similaires	-			-
Fonds commercial	-			-
Autres immobilisations incorporelles	-			-
Immobilisations incorporelles en cours	-	80		80
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	-			-
Immobilisations corporelles				
Terrains	-			-
Constructions	196		5	191
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-			-
Matériel de bureau, informatique et mobilier	44		33	11
Autres immobilisations corporelles	-			-
Immobilisations corporelles en cours	-			-
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	-			-
Immobilisations financières				
Participations évaluées par équivalence	-			-
Autres participations	438		2	436
Créances rattachées à des participations	-			-
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	-			-
Autres titres immobilisés	1 579	93	678	994
Prêts	-			-
Autres immobilisations financières	92	4	73	23
TOTAL	2 349	177	791	1 735

Note 1 BIS. Actif Immobilisé – Amortissements

	31/12/2023	Dotations ou transferts (1)	Reprises ou transferts	31/12/2024
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	-			-
Frais de recherche et de développement	-			-
Concessions, brevets, licences, logiciels	-			-
Fonds commercial	-			-
Autres immobilisations incorporelles	-			-
Immobilisations incorporelles en cours	-			-
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	-			-
Immobilisations corporelles				
Terrains	-			-
Constructions	11	17	4	23
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-			-
Matériel de bureau, informatique et mobilier	39	1	32	8
Autres immobilisations corporelles	-			-
Immobilisations corporelles en cours	-			-
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	-			-
TOTAL	49	18	37	30

(1) Au 31/12/2024 la modification des durées d'amortissement des agencements ne génère pas de gain.

Note 1 TER. Actif Immobilisé – Dépréciations

	31/12/2023	Dotations ou transferts	Reprises ou transferts	31/12/2024
Immobilisations financières				
Participations évaluées par équivalence	-			-
Autres participations	225			225
Créances rattachés à des participations	-			-
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	-			-
Autres titres immobilisés	37	291		328
Prêts	-			-
Autres immobilisations financières	-			-
TOTAL	262	291	-	553

Note 2. Etat des échéances des créances et des dettes

	Montant brut	Échéance	
		à 1 an au +	à + d'1 an (5)
Créances			
Créances de l'actif immobilisé	23	-	23
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres	23		23
Créances de l'actif circulant	1 006	1 006	-
Créances clients et comptes rattachés	688	688	
Autres	216	216	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avances	101	101	
TOTAL CREANCES	1 029	1 006	23
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles (2)			
Autres emprunts obligataires (2)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (3)			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	604	604	
Dettes fiscales et sociales	5 353	5 353	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes (4)	660	660	
Produits constatés d'avance			
TOTAL DETTES	6 618	6 618	-

(1) Prêts accordés en cours d'exercice: 0€ ; récupérés en cours d'exercice: 0€.

(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice: 0€ ; remboursés en cours d'exercice: 0€

(3) Dont à deux ans au maximum à l'origine: 0€ ; à plus de deux ans à l'origine: 0€

(4) Dont 657 K€ envers les associés

(5) Les dettes dont l'échéance est à + de 5 ans sont inscrites dans cette colonne: leur montant est de 0€.

Note 3. Charges à payer / produits à recevoir

31/12/2024	
Créances - Produits à recevoir	
Créances de l'actif immobilisé	
Créances rattachées à des participations	
Autres	
Créances de l'actif circulant	
Créances clients et comptes rattachés	665
Autres	1
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL CREANCES - PRODUITS A RECEVOIR	666
Dettes - Charges à payer	
Emprunts obligataire convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	603
Dettes fiscales et sociales	5 247
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	4
TOTAL DETTES - CHARGES A PAYER	5 853

Note 4. Variation des capitaux propres

	31/12/2023	Affectation du résultat de l'exercice précédent	Augmentation de capital	Autres variations de l'exercice	31/12/2024
Capital	700				700
Prime d'émission, de fusion...	-				-
Ecart de réévaluation, donc écart d'équivalen	-				-
Réserve légale	70				70
Réserves statutaires	200				200
Réserves réglementées	-				-
Autres Réserves	-				-
Report à nouveau	7 771	1 531			9 302
Résultat	7 653	- 7 653		8 300	8 300
Dividendes		6 122			
TOTAL BRUT	16 394	-	-	8 300	18 572

Note 5. Composition du capital social

	31/12/2023	Autres variations de l'exercice	31/12/2024
Capital	700		700
dont capital non appelé			
TOTAL	700	-	700

Actions ordinaires

Nombre de titres à la clôture	70 000
Nombre de titres libérés à la clôture	70 000
Valeur nominale de l'ensemble des actions	10,00 euros

Note 6. Tableau des provisions et dépréciations

	31/12/2023	Dotations	Reprises		Autres variations de l'exercice	31/12/2024
			utilisées	non utilisées		
Provisions réglementées	-					-
Provisions pour risques	-	-	-	-	-	-
Pour litige	-					-
Pour pénalités et amendes	-					-
Autres provisions pour risque	-					-
Provisions pour charges	294	22	-	57	-	259
Pour pensions et obligations similaires	294	22		57		259
Autres provisions pour charges	-					-
Dépréciations	262	291	-	-	-	553
Sur immobilisations incorporelle:	-					-
Sur immobilisations corporelles	-					-
Sur immobilisations financières	262	291				553
Sur valeurs mobilières de placem	-					-
Sur stocks	-					-
Sur comptes clients	-					-
Autres	-					-
TOTAL	556	313	-	57	-	812

La provision pour engagements de retraite est évaluée selon la méthode des unités de crédit projetées et tient compte d'hypothèses démographiques, de taux de rotation des effectifs, d'augmentations des salaires et de taux d'actualisation et d'inflation. En particulier, les calculs réalisés intègrent un taux d'actualisation compris entre 3,29% et 3,51%. Ce taux est déterminé en référence à l'indice iBoxx corporate AA 10+ eurozone basé sur des obligations privées. Les calculs intègrent également un taux de rotation des effectifs compris entre 0,00% et 5,42% et un taux de revalorisation des salaires brut d'inflation compris entre 2,91% et 3,32%. Les engagements sont évalués sur la base des tables de mortalité TH00-02 et TF00-02 pour la phase de constitution de l'engagement et des tables de mortalité TGH05 et TGF05 pour la phase de restitution des rentes.

Note 7. Commissions de gestion reçues

	31/12/2024	31/12/2023
Commissions de gestion FIA	26 546	26 437
Autres commissions	123	137
Produits intra groupe	118	447
Divers	67	79
TOTAL	26 854	27 100

Arkéa Capital, au titre de la gestion financière des actifs des FIA, est rémunérée pour son activité par des commissions de gestion généralement calculées en fonction de la valeur des actifs du FIA.

Les commissions de gestion perçues des FIA ainsi que la rémunération des autres intervenants et prestataires (dépositaire, gestionnaire administratif et comptable...) sont intégralement enregistrées en résultat au cours de la période sur laquelle se déroule la prestation.

Note 8. Commissions de gestion versées

	31/12/2024	31/12/2023
Commissions de gestion versées aux apporteurs intragroupe	132	119
Autres commissions de gestion versées	12	25
TOTAL	145	143

Note 9. Autres achats et charges externes

	31/12/2024	31/12/2023
Achats matières, fournitures	3	5
Sous-traitance et honoraires	4 385	5 325
Loyers et charges locatives	319	429
Entretien et maintenance	1	0
Assurances	-	-
Personnel extérieur	248	65
Déplacements, missions, réceptions	456	505
Frais postaux et de télécommunications	1	1
Publicité/relations extérieures	112	1 715
Divers (1)	880	822
TOTAL	6 405	8 866

(1) Dont commissions de gestion versées détaillées en Note 8

Note 10. Charges de personnel

	31/12/2024	31/12/2023
Rémunérations	5 663	5 658
dont intéressement	127	205
Charges sociales	2 629	2 318
dont charges de retraite	790	661
TOTAL	8 292	7 976

Le 13 septembre 2023 la Cour de cassation a rendu trois arrêts modifiant les obligations des entreprises en matière de congés payés, avec application immédiate. La cour de cassation a jugé que les dispositions du Code du travail étaient en contradiction avec la réglementation européenne qui prévoit un droit à congés payés sans distinguer les causes d'absence.

Ainsi, depuis les arrêts du 13 septembre:

- les salariés en arrêt maladie ou en arrêt pour accidents non professionnels acquièrent des congés payés pendant leur période d'arrêt de travail.
- les salariés en arrêt à la suite d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle acquièrent des droits à congés payés pendant toute la durée de leur période d'arrêt de travail, sans limitation, contrairement au droit du travail actuel qui limite cette acquisition à la première année d'arrêt.

Arkéa Capital a évalué l'impact de l'application de ces modifications sur ses comptes au 31 décembre 2024 et a comptabilisé une provision congés payés complémentaire à ce titre.

Note 11. Opérations financières

	31/12/2024	31/12/2023
Produits financiers	360	951
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	53	79
Autres intérêts et produits assimilés	307	872
Charges financières	604	237
Intérêts et charges assimilées	604	237

Note 12. Opérations exceptionnelles

Produits exceptionnels

	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de capital :	-	-
Plus values de cessions	-	-
Subventions d'investissements	-	-
Produits exceptionnels sur opérations de gestion :	-	-
Autres produits exceptionnels sur opé de gestion	-	-
Domages et intérêts perçus	-	-
Avoir sur dommages et intérêts perçus	-	-
Subventions d'équilibre	-	-
Dégrèvements d'impôts	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
TOTAL	-	-

Charges exceptionnelles

	31/12/2024	31/12/2023
Charges exceptionnelles sur opérations de capital :	-	-
Moins values de cessions	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	5
Pénalités, amende	-	-
Dons, libéralités	-	5
Autres charges except sur opé gestion	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1	-
TOTAL	1	5

Note 13. Impôts sur les bénéfices

	31/12/2024	31/12/2023
Impôt sur les sociétés	2 587	2 079
Résultat fiscal	10 685	8 060
Résultat courant avant impôts	10 981	9 819
Résultat exceptionnel avant impôts	- 1	- 5
Taux effectif d'impôt	24,21%	25,79%

La charge d'impôt figurant au compte de résultat correspond à l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice et ne comprend aucun autre élément de fiscalité différée. Aucune charge non déductible selon l'article 39-4 du code général des impôts n'a été constatée sur l'exercice. Aucun élément exceptionnel ou disposition fiscale n'a impacté le calcul de la charge d'impôt.

Note 14. Intégration fiscale

Au 31/12/2024, le montant de l'impôt dû à la société mère est de 657 milliers d'euros.

4. AUTRES INFORMATIONS (en milliers d'euros)**4.1. Opérations de Hors Bilan**

	31/12/2024	31/12/2023
Engagements donnés	181	246
Autres engagements donnés	181	246
Engagements reçus	-	-
Avals et cautions et garanties		
Autres engagements reçus		

Il s'agit d'engagement de libération de fonds pour les parts de FPCI et FPS (SLP ACP) souscrites et dont le nominal n'est pas entièrement libéré.

4.2. Rémunération des dirigeants

	31/12/2024	31/12/2023
Montant des jetons de présence	27	19

La rémunération versée au mandataire social d'Arkéa Capital n'est pas communiquée car elle correspond à une rémunération individuelle.

4.3. Effectif moyen du personnel

	Personnel salarié
Employés	2
Cadres	53

4.4. Comptes consolidés

Arkéa Capital n'a ni contrôle exclusif, ni influence notable dans aucune entreprise. Il n'y a donc pas lieu, pour elle, de présenter des comptes consolidés. Ses comptes sont intégrés globalement dans les comptes consolidés du groupe Crédit Mutuel Arkéa, situé au 1 rue Louis Lichou 29480 Le Relecq Kerhuon, SIREN 775 577 018.

Les états financiers consolidés sont consultables sur le site du Crédit Mutuel Arkéa, à savoir, http://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/mutuel/ecb_5034/fr/rapports-annuels

4.5. Intégration fiscale

Arkéa Capital est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe Crédit Mutuel Arkéa dont la société mère est Crédit Mutuel Arkéa depuis le 01/01/2022. En matière d'impôt sur les sociétés, conformément aux termes de la convention d'intégration fiscale, l'impôt est déterminé par la filiale. Le montant ainsi calculé, déduction des avoirs fiscaux et crédits d'impôts éventuels, est dû à la société mère.

4.6. Evénements post-clôture

Néant

4.7. Tableau des Filiales et Participations (en milliers d'euros)

Filiales et participations	Informations financières										Observations
	Capital	Réserves et report à avant affectation des résultats	Quote part du capital (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et consentis société et non encore remboursée	Montant des cautions et donnés par la société	Chiffre HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés dans l'exercice	
				Brute	Nette						
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR BRUTE EXCEDE 1% DU CAPITAL DE ARKEA CAPITAL (montant > 7 000 €)											
1. <u>FILIALES (participation > à 50% du capital)</u>											
* néant											
2. <u>PARTICIPATIONS (de 10% à 50% du capital)</u>											
TERTIUM MANAGEMENT	429	328	15,62%	225	0	23		1 292	-380	0	Exercice clos 31/12/2023
AQUITI GESTION	1 000	259	20,00%	200	200			5 013	159	51	Exercice clos 31/12/2023
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS (montant < ou = xxxxx €)											
1. <u>FILIALES NON REPRISES EN A (participation > 50% du capital)</u>											
* Filiales françaises (ensemble)	████████████████████			████████████████████				████████████████████			Néant
* Filiales étrangères (ensemble)	████████████████████			████████████████████				████████████████████			Néant
2. <u>PARTICIPATIONS NON REPRISES EN A (entre 10 et 50 % du capital)</u>											
* Dans des sociétés françaises (ensemble)	████████████████████			████████████████████				████████████████████			Néant
* Dans des sociétés étrangères (ensemble)	████████████████████			████████████████████				████████████████████			Néant
C. VALEURS DETENUES DE MOINS DE 10%											
<u>VALEURS NE FIGURANT PAS EN A ET B (< 10 %)</u>	████████████████████			11	11			████████████████████			

ARKEA CAPITAL

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2024)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

A l'assemblée générale
ARKEA CAPITAL
1 Rue Louis Lichou
29480 LE RELECQ KERHUON

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Arkéa Capital relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone: +33 (0)1 56 57 58 59, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 17 avril 2025

Le commissaire aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Pierre Clavié

Pierre Clavié



COMPTES ANNUELS ET ANNEXE AUX COMPTES DU
31 DECEMBRE 2024

ARKEA CAPITAL
Société par actions simplifiée
1, Rue Louis Lichou
29480 Le Relecq Kerhuon
420 761 512 RCS BREST

ARKEA CAPITAL

COMPTES SOCIAUX DU 31 DECEMBRE 2024

BILAN ACTIF (en milliers d'euros)

Rubriques	Brut	Amortissements et dépréciations	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE (I)	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-	-	-
Concession, brevets, licences et droits similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	80	-	80	-
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Total immobilisations incorporelles	80	-	80	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	191	22	169	185
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Matériel de bureau, informatique et mobilier	11	8	4	5
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	-	-	-	-
Total immobilisations corporelles	203	30	173	190
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Autres participations	436	225	211	213
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	994	328	666	1 542
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	Note 2 23	-	23	92
Total immobilisations financières	1 453	553	900	1 847
ACTIF IMMOBILISE (II)	Note 1 1 736	583	1 153	2 038
STOCKS ET EN-COURS				
Stocks de matières premières	-	-	-	-
Stocks d'en-cours de production de biens	-	-	-	-
Stocks d'en-cours de production de services	-	-	-	-
Stocks de marchandises	-	-	-	-
Total stocks et en-cours	-	-	-	-
AVANCES, ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	48	-	48	18
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	688	-	688	11 596
Autres créances	216	0	216	1 091
Capital souscrit - appelé, non versé	-	-	-	-
Total créances	Notes 2 & 3 905	-	905	12 687
DISPONIBILITES ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Disponibilités	23 242	-	23 242	7 935
Charges constatées d'avance	Note 2 101	-	101	63
Total disponibilités et divers	23 343	-	23 343	7 998
ACTIF CIRCULANT (III)	24 295	-	24 295	20 703
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)	-	-	-	-
Prime de remboursement des emprunts (V)	-	-	-	-
Ecarts de conversion actif (VI)	-	-	-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	26 032	583	25 448	22 741

ARKEA CAPITAL

COMPTES SOCIAUX DU 31 DECEMBRE 2024

BILAN PASSIF (en milliers d'euros)

Rubriques		31/12/2024	31/12/2023
SITUATION NETTE			
Capital (dont versé 700 K€)	Note 5	700	700
Primes d'émission, de fusion, d'apport		-	-
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence		-	-
Réserve légale		70	70
Réserves statutaires ou contractuelles		200	200
Réserves réglementées		-	-
Autres réserves		-	-
Report à nouveau		9 302	7 771
Résultat de l'exercice		8 300	7 653
Total situation nette	Note 4	18 572	16 394
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		-	-
PROVISIONS REGLEMENTEES		-	-
CAPITAUX PROPRES (I)		18 572	16 394
Provisions pour risques		-	-
Provisions pour charges		259	294
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (I bis)	Note 6	259	294
DETTES FINANCIERES			
Emprunts Obligataires convertibles		-	-
Autres emprunts obligataires		-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		-	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-
Total dettes financières		-	-
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		-	-
DETTES DIVERSES			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		604	265
Dettes fiscales et sociales		5 353	5 788
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-
Autres dettes		660	0
Total dettes diverses	Notes 2 & 3	6 618	6 053
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		-	-
DETTES (II)		6 618	6 053
Ecart de conversion passif (III)		-	-
TOTAL GENERAL (I+II+III)		25 448	22 741

ARKEA CAPITAL

COMPTES SOCIAUX DU 31 DECEMBRE 2024

COMPTE DE RESULTAT 1ère partie (en milliers d'euros)

Rubriques	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises	-	-
Production vendue de biens	125	-
Production vendue de services	Note 7 26 854	27 100
Chiffre d'affaires net	26 979	27 100
Production stockée	-	-
Production immobilisée	42	-
Subventions d'exploitation	-	-
Reprises sur provisions (et amortissement), transferts de charges	57	-
Autres produits	116	35
PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	27 194	27 135
CHARGES EXTERNES		
Achats de marchandises (et droits de douane)	-	-
Variation de stock de marchandises	-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	-	-
Autres achats et charges externes	Notes 8 & 9 6 405	8 866
Total charges externes	6 406	8 866
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	954	833
CHARGES DE PERSONNEL		
Salaires et traitements	5 663	5 658
Charges sociales	2 629	2 318
Total charges de personnel	Note 10 8 292	7 976
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	Note 1 16	8
Dotations aux dépréciations sur immobilisations	-	-
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	-	-
Dotations aux provisions sur actif circulant	Note 6 22	141
Total dotations d'exploitation	39	149
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	280	207
CHARGES D'EXPLOITATION (II)	15 970	18 031
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	11 224	9 104

ARKEA CAPITAL

COMPTES SOCIAUX DU 31 DECEMBRE 2024

COMPTE DE RESULTAT 2ème partie (en milliers d'euros)

Rubriques		31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		11 224	9 104
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participation		-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		53	79
Autres intérêts et produits assimilés		-	-
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		307	2
Différences positives de change		-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		-	871
Total produits financiers (V)	Note 11	360	951
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		598	237
Intérêts et charges assimilées		-	-
Différences négatives de change		-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		5	-
Total charges financières (VI)	Note 11	604	237
RESULTAT FINANCIER (V-VI)		- 243	715
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)		10 981	9 819
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital		-	-
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		-	-
Total produits exceptionnels (VII)		-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		-	5
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		-	-
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		1	-
Total charges exceptionnelles (VIII)		1	5
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	Note 12	- 1	- 5
Participation des salariés aux fruits de l'expansion (IX)		93	82
Impôts sur les bénéfices (X)	Notes 13 & 14	2 587	2 079
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)		27 554	28 087
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)		19 254	20 434
BENEFICE OU PERTE		8 300	7 653

ANNEXE AUX COMPTES DU 31 DECEMBRE 2024

Arkéa Capital est une société par actions simplifiée à conseil de surveillance et directoire qui a pour objet d'assurer pour le compte de tiers, sous la forme d'une société de gestion de portefeuille régie par les dispositions de l'article L532-9 du Code monétaire et financier, la gestion de portefeuilles collectifs et, plus généralement, la gestion de toutes valeurs mobilières et avances en compte courant, et à cet effet, en effectuant le placement ou l'investissement sous forme collective.

1. FAITS MARQUANTS

Néant

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1. Principes généraux

Les comptes sociaux d'Arkéa Capital sont établis conformément aux principes comptables généralement admis et résultant du Plan Comptable Général rénové par le Règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) complété par l'ANC 2016-07, l'ANC 2018-01, l'ANC 2018-07 et l'ANC 2020-09.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice, n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2.2. Les immobilisations corporelles et incorporelles (hors fonds de commerce)

Les immobilisations figurent au coût historique, diminué des amortissements cumulés. Les amortissements sont pratiqués sur le mode linéaire. Les dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles sont affectées au résultat d'exploitation.

Conformément au règlement ANC 2014-03 relatif aux règles d'amortissement et de dépréciation des actifs, les principaux composants des constructions sont isolés en comptabilité et amortis sur leurs durées d'utilisation respectives. Les composants et durées d'amortissements suivants ont été retenus :

TABLEAU DUREE D'AMORTISSEMENT	
Agencements	15 ans
Matériel de bureau	4 à 5 ans
Matériel d'exploitation	3 à 8 ans
Mobilier de bureau	10 ans

Au cours de l'exercice 2024, la société Arkéa Capital a procédé à une analyse des durées d'amortissement des agencements afin de s'assurer de leur adéquation avec les durées d'utilisation réelles.

Cette analyse a engendré les modifications sur le plan d'amortissement pour ce poste, celles-ci sont applicables à compter du 1er janvier 2024.

En application du règlement ANC 2014-03 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, les frais d'acquisition des immobilisations sont incorporés à la valeur d'entrée au bilan de ces immobilisations.

Lorsqu'il existe des indices de perte de valeur, un test de dépréciation visant à comparer la valeur comptable du bien et sa valeur actuelle est effectué. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat, dans la rubrique "dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles". En particulier, le mali généré par une opération de fusion ou assimilée subit une dépréciation lorsque la valeur actuelle d'un actif sous-jacent auquel une quote part du mali a été affectée devient inférieure à la valeur comptable de l'actif précité, majorée de la quote-part du mali affecté.

2.3. Titres de participation et parts dans les entreprises liées

Les titres de participation et parts dans les entreprises liées sont constitués d'actions et de valeurs assimilées dont la possession durable est estimée utile au développement de l'entreprise et qui permettent d'exercer une influence notable sur la société émettrice ou d'en assurer le contrôle. Cette influence est présumée pour un pourcentage de contrôle supérieur ou égal à 10 %.

Les titres de participation et parts dans les entreprises liées sont comptabilisés à la date de leur acquisition et pour leur prix d'acquisition, frais exclus. Ils sont ensuite comptabilisés à la valeur la plus basse entre la valeur d'acquisition et la valeur d'utilité.

L'estimation de la valeur d'utilité, pour chaque titre, s'appuie sur des méthodes d'évaluation fondée soit sur des approches de marché (multiples, benchmarks sectoriels, ...), des approches par les résultats (actualisation des flux futurs, DCF - Discounted Cash-Flows, DDM - Dividend Discount Model, ...) ou des approches par les coûts (actif net réévalué), permettant ainsi d'apprécier les perspectives de rentabilité. Pour les titres cotés sur un marché actif, la valeur d'utilité est considérée égale au cours de Bourse moyen observé sur le dernier mois.

Les moins-values latentes résultant de la différence entre la valeur comptable et la valeur d'utilité, calculées par lignes de titres, font l'objet d'une dotation pour dépréciation sans compensation avec les plus-values latentes constatées. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

2.4. Autres titres immobilisés

- Définition

Il s'agit des titres, autres que les titres de participation, que l'entreprise a l'intention de conserver durablement. Ils sont représentatifs de parts de capital ou de placements à long terme, tels que des obligations par exemple.

- Nature des titres

Il s'agit principalement de parts détenues dans les fonds d'investissements alternatifs gérés par Arkéa Capital

- Coût d'acquisition

Le coût d'acquisition est constitué du prix d'achat et de tous les coûts directement attribuables.

- Valeur d'inventaire

Elle est estimée à la valeur liquidative à la clôture de l'exercice, c'est-à-dire à la valeur probable de négociation.

- Valeur d'arrêté et dépréciations

Les parts dans les FIA sont évaluées titre par titre et leur valeur d'arrêté correspond à la valeur la plus basse entre leur coût d'acquisition et leur valeur d'utilité. Les moins-values latentes font l'objet de dépréciations sans compensation avec les plus-values latentes.

- Cession

Les plus ou moins-values nettes réalisées sur les cessions ou les distributions sont enregistrées en produits ou en charges financiers.

2.5. Créances et dettes d'exploitation

Les créances et dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

2.6. Charges à payer / Produits à recevoir

A la clôture de l'exercice, les factures à recevoir sont rattachées aux comptes «Dettes diverses» et les factures à établir aux comptes «Créances clients et comptes rattachés».

2.7. Provisions pour risques et charges

Les provisions autres que celles relatives aux engagements en matière de retraite, concernent principalement les provisions pour restructuration, pour litiges, pour amendes, pénalités.

Une provision est constituée lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre une obligation née d'un événement passé et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant de cette obligation est actualisé pour déterminer le montant de la provision, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif.

2.8. Engagements en matière de retraite

Arkéa Capital applique la recommandation n°2013-02 de l'autorité des normes comptables du 7 novembre 2013 modifiée le 5 novembre 2021 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires.

Les régimes de retraite peuvent être des régimes à cotisation définie ou des régimes à prestation définie. Les régimes à cotisation définie ne comportent aucun engagement de la société sur le niveau de prestation fournie. Les cotisations versées constituent une charge de l'exercice, enregistrée dans la rubrique « frais de personnels ». Les régimes à prestation définie désignent des régimes pour lesquels la société s'est engagée à assurer un montant ou un niveau de prestation. Cet engagement constitue un risque à moyen ou long terme. Les engagements en matière de retraite qui ne relèvent pas des régimes à cotisation définie sont intégralement provisionnés dans la rubrique du bilan « provisions ». Les indemnités de fin de carrière et les médailles du travail sont également enregistrées à ce même poste.

3. INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RESULTAT (en milliers d'euros)

Note 1. Actif Immobilisé – Valeurs brutes

	31/12/2023	Acquisitions ou transferts	Cessions ou corrections	31/12/2024
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	-			-
Frais de recherche et de développement	-			-
Concessions, brevets, licences et droits similaires	-			-
Fonds commercial	-			-
Autres immobilisations incorporelles	-			-
Immobilisations incorporelles en cours	-	80		80
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	-			-
Immobilisations corporelles				
Terrains	-			-
Constructions	196		5	191
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-			-
Matériel de bureau, informatique et mobilier	44		33	11
Autres immobilisations corporelles	-			-
Immobilisations corporelles en cours	-			-
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	-			-
Immobilisations financières				
Participations évaluées par équivalence	-			-
Autres participations	438		2	436
Créances rattachées à des participations	-			-
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	-			-
Autres titres immobilisés	1 579	93	678	994
Prêts	-			-
Autres immobilisations financières	92	4	73	23
TOTAL	2 349	177	791	1 735

Note 1 BIS. Actif Immobilisé – Amortissements

	31/12/2023	Dotations ou transferts (1)	Reprises ou transferts	31/12/2024
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	-			-
Frais de recherche et de développement	-			-
Concessions, brevets, licences, logiciels	-			-
Fonds commercial	-			-
Autres immobilisations incorporelles	-			-
Immobilisations incorporelles en cours	-			-
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	-			-
Immobilisations corporelles				
Terrains	-			-
Constructions	11	17	4	23
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-			-
Matériel de bureau, informatique et mobilier	39	1	32	8
Autres immobilisations corporelles	-			-
Immobilisations corporelles en cours	-			-
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	-			-
TOTAL	49	18	37	30

(1) Au 31/12/2024 la modification des durées d'amortissement des agencements ne génère pas de gain.

Note 1 TER. Actif Immobilisé – Dépréciations

	31/12/2023	Dotations ou transferts	Reprises ou transferts	31/12/2024
Immobilisations financières				
Participations évaluées par équivalence	-			-
Autres participations	225			225
Créances rattachés à des participations	-			-
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	-			-
Autres titres immobilisés	37	291		328
Prêts	-			-
Autres immobilisations financières	-			-
TOTAL	262	291	-	553

Note 2. Etat des échéances des créances et des dettes

	Montant brut	Échéance	
		à 1 an au +	à + d'1 an (5)
Créances			
Créances de l'actif immobilisé	23	-	23
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres	23		23
Créances de l'actif circulant	1 006	1 006	-
Créances clients et comptes rattachés	688	688	
Autres	216	216	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avances	101	101	
TOTAL CREANCES	1 029	1 006	23
Dettes			
Emprunts obligataires convertibles (2)			
Autres emprunts obligataires (2)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (3)			
Emprunts et dettes financières divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	604	604	
Dettes fiscales et sociales	5 353	5 353	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes (4)	660	660	
Produits constatés d'avance			
TOTAL DETTES	6 618	6 618	-

(1) Prêts accordés en cours d'exercice: 0€ ; récupérés en cours d'exercice: 0€.

(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice: 0€ ; remboursés en cours d'exercice: 0€

(3) Dont à deux ans au maximum à l'origine: 0€ ; à plus de deux ans à l'origine: 0€

(4) Dont 657 K€ envers les associés

(5) Les dettes dont l'échéance est à + de 5 ans sont inscrites dans cette colonne: leur montant est de 0€.

Note 3. Charges à payer / produits à recevoir

31/12/2024	
Créances - Produits à recevoir	
Créances de l'actif immobilisé	
Créances rattachées à des participations	
Autres	
<hr/>	
Créances de l'actif circulant	
Créances clients et comptes rattachés	665
Autres	1
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL CREANCES - PRODUITS A RECEVOIR	666
Dettes - Charges à payer	
Emprunts obligataire convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	603
Dettes fiscales et sociales	5 247
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	4
TOTAL DETTES - CHARGES A PAYER	5 853

Note 4. Variation des capitaux propres

	31/12/2023	Affectation du résultat de l'exercice précédent	Augmentation de capital	Autres variations de l'exercice	31/12/2024
Capital	700				700
Prime d'émission, de fusion...	-				-
Ecarts de réévaluation, donc écart d'équivalen	-				-
Réserve légale	70				70
Réserves statutaires	200				200
Réserves règlementées	-				-
Autres Réserves	-				-
Report à nouveau	7 771	1 531			9 302
Résultat	7 653	- 7 653		8 300	8 300
Dividendes		6 122			
TOTAL BRUT	16 394	-	-	8 300	18 572

Note 5. Composition du capital social

	31/12/2023	Autres variations de l'exercice	31/12/2024
Capital	700		700
<i>dont capital non appelé</i>			
TOTAL	700	-	700

Actions ordinaires

Nombre de titres à la clôture	70 000
Nombre de titres libérés à la clôture	70 000
Valeur nominale de l'ensemble des actions	10,00 euros

Note 6. Tableau des provisions et dépréciations

	31/12/2023	Dotations	Reprises		Autres variations de l'exercice	31/12/2024
			utilisées	non utilisées		
Provisions réglementées	-					-
Provisions pour risques	-	-	-	-	-	-
Pour litige	-					-
Pour pénalités et amendes	-					-
Autres provisions pour risque	-					-
Provisions pour charges	294	22	-	57	-	259
Pour pensions et obligations similaires	294	22		57		259
Autres provisions pour charges	-					-
Dépréciations	262	291	-	-	-	553
Sur immobilisations incorporelle:	-					-
Sur immobilisations corporelles	-					-
Sur immobilisations financières	262	291				553
Sur valeurs mobilières de placem	-					-
Sur stocks	-					-
Sur comptes clients	-					-
Autres	-					-
TOTAL	556	313	-	57	-	812

La provision pour engagements de retraite est évaluée selon la méthode des unités de crédit projetées et tient compte d'hypothèses démographiques, de taux de rotation des effectifs, d'augmentations des salaires et de taux d'actualisation et d'inflation. En particulier, les calculs réalisés intègrent un taux d'actualisation compris entre 3,29% et 3,51%. Ce taux est déterminé en référence à l'indice iBoxx corporate AA 10+ eurozone basé sur des obligations privées. Les calculs intègrent également un taux de rotation des effectifs compris entre 0,00% et 5,42% et un taux de revalorisation des salaires brut d'inflation compris entre 2,91% et 3,32%. Les engagements sont évalués sur la base des tables de mortalité TH00-02 et TF00-02 pour la phase de constitution de l'engagement et des tables de mortalité TGH05 et TGF05 pour la phase de restitution des rentes.

Note 7. Commissions de gestion reçues

	31/12/2024	31/12/2023
Commissions de gestion FIA	26 546	26 437
Autres commissions	123	137
Produits intra groupe	118	447
Divers	67	79
TOTAL	26 854	27 100

Arkéa Capital, au titre de la gestion financière des actifs des FIA, est rémunérée pour son activité par des commissions de gestion généralement calculées en fonction de la valeur des actifs du FIA.

Les commissions de gestion perçues des FIA ainsi que la rémunération des autres intervenants et prestataires (dépositaire, gestionnaire administratif et comptable...) sont intégralement enregistrées en résultat au cours de la période sur laquelle se déroule la prestation.

Note 8. Commissions de gestion versées

	31/12/2024	31/12/2023
Commissions de gestion versées aux apporteurs intragroupe	132	119
Autres commissions de gestion versées	12	25
TOTAL	145	143

Note 9. Autres achats et charges externes

	31/12/2024	31/12/2023
Achats matières, fournitures	3	5
Sous-traitance et honoraires	4 385	5 325
Loyers et charges locatives	319	429
Entretien et maintenance	1	0
Assurances	-	-
Personnel extérieur	248	65
Déplacements, missions, réceptions	456	505
Frais postaux et de télécommunications	1	1
Publicité/relations extérieures	112	1 715
Divers (1)	880	822
TOTAL	6 405	8 866

(1) Dont commissions de gestion versées détaillées en Note 8

Note 10. Charges de personnel

	31/12/2024	31/12/2023
Rémunérations	5 663	5 658
dont intéressement	127	205
Charges sociales	2 629	2 318
dont charges de retraite	790	661
TOTAL	8 292	7 976

Le 13 septembre 2023 la Cour de cassation a rendu trois arrêts modifiant les obligations des entreprises en matière de congés payés, avec application immédiate. La cour de cassation a jugé que les dispositions du Code du travail étaient en contradiction avec la réglementation européenne qui prévoit un droit à congés payés sans distinguer les causes d'absence.

Ainsi, depuis les arrêts du 13 septembre:

- les salariés en arrêt maladie ou en arrêt pour accidents non professionnels acquièrent des congés payés pendant leur période d'arrêt de travail.
- les salariés en arrêt à la suite d'un accident du travail ou d'une maladie professionnelle acquièrent des droits à congés payés pendant toute la durée de leur période d'arrêt de travail, sans limitation, contrairement au droit du travail actuel qui limite cette acquisition à la première année d'arrêt.

Arkéa Capital a évalué l'impact de l'application de ces modifications sur ses comptes au 31 décembre 2024 et a comptabilisé une provision congés payés complémentaire à ce titre.

Note 11. Opérations financières

	31/12/2024	31/12/2023
Produits financiers	360	951
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	53	79
Autres intérêts et produits assimilés	307	872
Charges financières	604	237
Intérêts et charges assimilées	604	237

Note 12. Opérations exceptionnelles

Produits exceptionnels

	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de capital :	-	-
Plus values de cessions	-	-
Subventions d'investissements	-	-
Produits exceptionnels sur opérations de gestion :	-	-
Autres produits exceptionnels sur opé de gestion	-	-
Domages et intérêts perçus	-	-
Avoir sur dommages et intérêts perçus	-	-
Subventions d'équilibre	-	-
Dégrèvements d'impôts	-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
TOTAL	-	-

Charges exceptionnelles

	31/12/2024	31/12/2023
Charges exceptionnelles sur opérations de capital :	-	-
Moins values de cessions	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	5
Pénalités, amende	-	-
Dons, libéralités	-	5
Autres charges except sur opé gestion	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1	-
TOTAL	1	5

Note 13. Impôts sur les bénéfices

	31/12/2024	31/12/2023
Impôt sur les sociétés	2 587	2 079
Résultat fiscal	10 685	8 060
Résultat courant avant impôts	10 981	9 819
Résultat exceptionnel avant impôts	- 1	- 5
Taux effectif d'impôt	24,21%	25,79%

La charge d'impôt figurant au compte de résultat correspond à l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice et ne comprend aucun autre élément de fiscalité différée. Aucune charge non déductible selon l'article 39-4 du code général des impôts n'a été constatée sur l'exercice. Aucun élément exceptionnel ou disposition fiscale n'a impacté le calcul de la charge d'impôt.

Note 14. Intégration fiscale

Au 31/12/2024, le montant de l'impôt dû à la société mère est de 657 milliers d'euros.

4. AUTRES INFORMATIONS (en milliers d'euros)

4.1. Opérations de Hors Bilan

	31/12/2024	31/12/2023
Engagements donnés	181	246
Autres engagements donnés	181	246
Engagements reçus	-	-
Avals et cautions et garanties		
Autres engagements reçus		

Il s'agit d'engagement de libération de fonds pour les parts de FPCI et FPS (SLP ACP) souscrites et dont le nominal n'est pas entièrement libéré.

4.2. Rémunération des dirigeants

	31/12/2024	31/12/2023
Montant des jetons de présence	27	19

La rémunération versée au mandataire social d'Arkéa Capital n'est pas communiquée car elle correspond à une rémunération individuelle.

4.3. Effectif moyen du personnel

	Personnel salarié
Employés	2
Cadres	53

4.4. Comptes consolidés

Arkéa Capital n'a ni contrôle exclusif, ni influence notable dans aucune entreprise. Il n'y a donc pas lieu, pour elle, de présenter des comptes consolidés. Ses comptes sont intégrés globalement dans les comptes consolidés du groupe Crédit Mutuel Arkéa, situé au 1 rue Louis Lichou 29480 Le Relecq Kerhuon, SIREN 775 577 018.

Les états financiers consolidés sont consultables sur le site du Crédit Mutuel Arkéa, à savoir, http://www.cm-arkea.com/banque/assurance/credit/mutuel/ecb_5034/fr/rapports-annuels

4.5. Intégration fiscale

Arkéa Capital est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe Crédit Mutuel Arkéa dont la société mère est Crédit Mutuel Arkéa depuis le 01/01/2022. En matière d'impôt sur les sociétés, conformément aux termes de la convention d'intégration fiscale, l'impôt est déterminé par la filiale. Le montant ainsi calculé, déduction des avoirs fiscaux et crédits d'impôts éventuels, est dû à la société mère.

4.6. Evénements post-clôture

Néant

4.7. Tableau des Filiales et Participations (en milliers d'euros)

Filiales et participations	Informations financières										Observations
	Capital	Réserves et report à avant affectation des résultats	Quote part du capital (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et consentis société et non encore remboursée	Montant des cautions et donnés par la société	Chiffre HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés dans l'exercice	
				Brute	Nette						
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES PARTICIPATIONS DONT LA VALEUR BRUTE EXCEDE 1% DU CAPITAL DE ARKEA CAPITAL (montant > 7 000 €)											
1. <u>FILIALES (participation > à 50% du capital)</u>											
* néant											
2. <u>PARTICIPATIONS (de 10% à 50% du capital)</u>											
TERTIUM MANAGEMENT	429	328	15,62%	225	0	23		1 292	-380	0	Exercice clos 31/12/2023
AQUITI GESTION	1 000	259	20,00%	200	200			5 013	159	51	Exercice clos 31/12/2023
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS (montant < ou = xxxxx €)											
1. <u>FILIALES NON REPRISES EN A (participation > 50% du capital)</u>											
* Filiales françaises (ensemble)	████████████████████			████████████████████			████████████████████			Néant	
* Filiales étrangères (ensemble)	████████████████████			████████████████████			████████████████████			Néant	
2. <u>PARTICIPATIONS NON REPRISES EN A (entre 10 et 50 % du capital)</u>											
* Dans des sociétés françaises (ensemble)	████████████████████			████████████████████			████████████████████			Néant	
* Dans des sociétés étrangères (ensemble)	████████████████████			████████████████████			████████████████████			Néant	
C. VALEURS DETENUES DE MOINS DE 10%											
<u>VALEURS NE FIGURANT PAS EN A ET B (< 10 %)</u>	████████████████████			11	11			████████████████████			